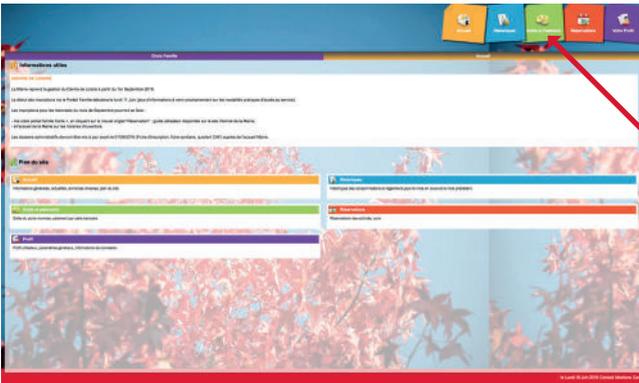




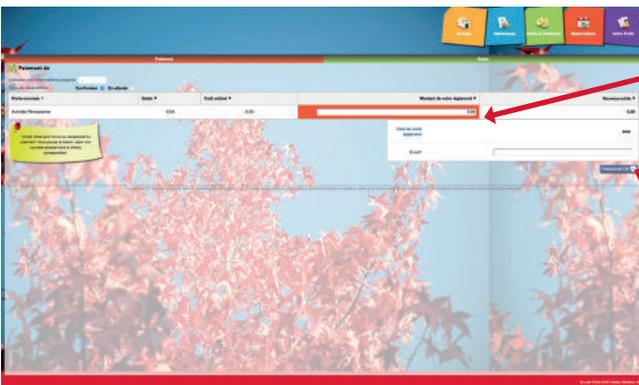
**Noter  
votre identifiant**

**Noter le mot  
de passe**

! le 3<sup>ème</sup> caractère est une lettre



**CLIC !**  
sur solde  
et paiement



**Saisir le montant  
de votre règlement**



**CLIC !**  
sur paiement CB

## COMMENT RÉSERVER VOS ACTIVITÉS ALSH

- > **8 jours minimum\*** avant la date souhaitée pour les mercredis.
- > **8 jours minimum\*** avant le début des vacances scolaires.
- > Votre compte famille Carte+ ne doit pas être négatif pour pouvoir réserver
- > Annulations possibles 8 jours avant :
  - > le mercredi souhaité.
  - > le 1<sup>er</sup> jour des vacances.

**\* Au-delà de ces 8 jours la réservation via le portail famille est inaccessible**

### PLUSIEURS PROPOSITIONS SONT POSSIBLES

- > Réserver tous les mercredis pour 3 mois maximums.
- > Réserver par demi-journées ou journées 2 mois avant le début des vacances scolaires.
- > Copier les réservations quand vous avez plusieurs enfants.

### POUR RÉSERVER

- > Cliquer sur 
- > Sélectionner l'enfant concerné par la réservation.

> **Important :** le nombre de places disponibles est affiché pour les activités dont le nombre de places est limité. Ce nombre de places peut évoluer car d'autres personnes peuvent être également en train de faire des réservations. Une vérification sera faite au moment où vous validerez réellement vos réservations.

- > Le bouton  permet de consulter vos réservations

Sélection	
Personne concernée	ARNAL I
Activité concernée	APS Matin
Horaires	
Arrivée :	07:30
Tarifs	
Tarif pour 30 minutes :	
0.80 € jusqu'au 31/05/17, puis 0.85 €	

## RÉSERVER A LA JOURNÉE OU DEMI-JOURNÉE

- > Le calendrier est affiché en respectant le code couleur\*
- > Cliquer sur le jour que vous souhaitez réserver.
- > La liste des activités disponibles est affichée en respectant le code couleur.
- > Cliquer sur l'activité ou les activités que vous souhaitez réserver/annuler, puis sur **Retour**  pour revenir au calendrier et continuer vos réservations.



## RECOPIER VOS RÉSERVATIONS

- > Sélectionner sur cet écran l'enfant et l'activité pour lesquels vous voulez copier les réservations.
  - > Cliquer sur l'icône  (en haut à gauche du calendrier).
  - > Sur l'écran ci-contre, sélectionner l'enfant, l'activité et la période pour lesquels vous venez de faire des réservations et que vous souhaitez copier.
  - > Cliquer sur **Valider**  un contrôle est fait et si certaines réservations ne peuvent pas être copiées (plus de place, horaires incompatibles, ...)
- un écran **IMPORTANT** affiche la liste de ces réservations non importées.



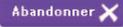
## VALIDER VOS RÉSERVATIONS

> Après avoir validé vos réservations à l'étape précédente, le récapitulatif est affiché.

> **IMPORTANT : tant que vous n'avez pas cliqué sur le bouton  vos réservations ne sont pas prises en compte.**

> Cliquer sur le bouton  pour valider vos réservations/annulations. Si des demandes de réservations ne peuvent être acceptées (car plus de place disponible), ou sont mises en liste d'attente, elles sont affichées sur l'écran **IMPORTANT**.

> Si vous souhaitez modifier certaines demandes avant de valider, cliquer 

> Si vous souhaitez abandonner complètement les demandes que vous venez de faire, cliquer 

> Si vous avez renseigné votre adresse e-mail, un compte-rendu du traitement de vos réservations vous sera envoyé le lendemain.



Récapitulatif de vos demandes					
Récapitulatif des réservations					
Date	Activité	Arr.	Dép.	Coût	
08/03/17	3-6 ans - Mercredi Matin	07:30	12:00	7,64	 
14/03/17	Restauration	12:00	13:20	3,76	 

Récapitulatif de vos annulations					
Date	Activité	Arr.	Dép.	Coût	
22/03/17	3-6 ans - Mercredi Matin	07:30	12:00	7,64	 
29/03/17	3-6 ans - Mercredi Matin	07:30	12:00	7,64	 

## IMPORTANT :

Vos réservations ne sont pas validées dès que vous cliquez sur un jour ou sur une activité, il faut que vous validiez une 1<sup>ère</sup> fois pour afficher le récapitulatif de vos réservations afin que vous puissiez contrôler, puis que vous validiez à nouveau après avoir contrôlé le récapitulatif de vos demandes.



Important					
Remarques concernant vos réservations					
Récapitulatif des réservations					
Date	Activité	Arr.	Dép.	Observations	
+ 22/03/17	3-6 ans - Mercredi Matin	07:30	12:00	Mise en liste d'attente	
+ 13/03/17	3-6 ans - Mercredi Matin	07:30	12:00	Non traitée, activité complète	
+ 08/03/17	3-6 ans - Mercredi Matin	07:30	12:00	Mise en liste d'attente	

## CONSULTER VOS RÉSERVATIONS

> Cliquer sur le bouton  ou l'onglet  pour afficher et imprimer vos réservations.

> L'état de vos réservations est précisé. Les réservations que vous venez de faire seront dans l'état « **Non Transmis** », elles seront transmises dans la nuit et vous pourrez consulter le lendemain leur état définitif. **L'état « Non Transmis » ne signifie pas que votre réservation n'est pas acceptée, mais simplement qu'elle n'a pas encore été transmise.**



Date	Activité	Statut	Heure	Statut	Statut	
05/12/16	Act. 1 place - Fées L'Arbre (2 places USD)	Annulé 6-12	08:30	18:30	Accepté	
06/12/16	APS Motif (Heure ambrée à saisi)	Annulé 6-12	08:30	09:44	0:00	Accepté
19/12/16	Vacances - Cantines 6-12 ans	Annulé 6-12	07:30	19:00	-3:58	Liste d'attente
20/12/16	Vacances - Cantines 3-4 ans	Payé 3-4	07:30	19:00	-3:58	Accepté

## LES RÉSERVATIONS EN LISTE D'ATTENTE

Si vous avez renseigné votre adresse mail vous serez averti lorsque des réservations en liste d'attente seront acceptées.

**IMPORTANT : si ces places en liste d'attente ne vous intéressent plus, pensez à les annuler le plus tôt possible.**

### \*CODE COULEUR

 2 L'activité n'est pas ouverte ou vous êtes hors délai pour réserver

 1 L'activité est ouverte, vous ne l'avez pas réservée, il reste 3 places disponibles (cette information n'est affichée que pour les activités dont le nombre de places est limité).

 29 Vous avez réservé cette activité, vous pouvez encore l'annuler.

 29 Vous avez réservé cette activité, mais vous êtes hors délai pour l'annuler.

 15 L'activité est complète (liste d'attente comprise), vous ne pouvez donc plus la réserver.

 22 L'activité est complète, mais vous pouvez vous inscrire en liste d'attente

 8 Vous avez été mis sur liste d'attente pour cette activité, vous pouvez encore l'annuler.

 8 Vous êtes sur liste d'attente pour cette activité, vous êtes hors délai pour l'annuler.

## HORAIRES DE L'ALSH

### Les Mercredis

Les enfants sont pris en charge sur leur école à partir de 11h30 et conduits en bus au restaurant scolaire de l'école Eugène Pottier. Ce temps de transport est encadré par les animateurs municipaux de accueil de loisirs.

### Pendant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis :

> en journée complète de 7h45 h à 19 heures

> à la demi-journée avec ou sans repas de 7h45 à 11h30 ou de 13h30 à 19h00

Coordonnées des directrices : 02.99.35.58.75 ou par mail :

*centredeloisirs@st-jacques.fr*

### Horaires de la mairie

**Lundi, mardi, mercredi et jeudi** : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

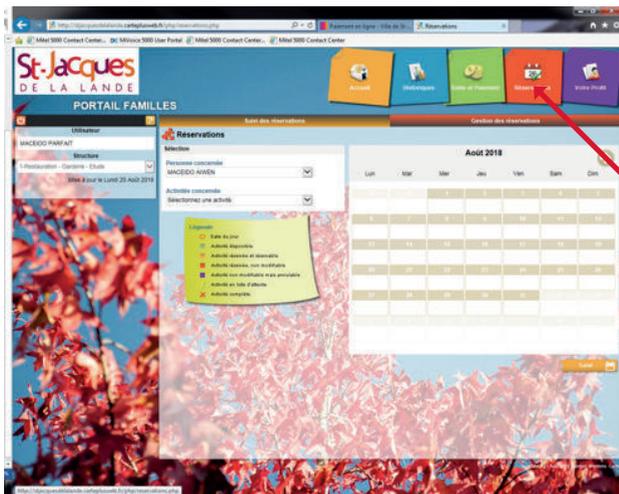
**Vendredi** de 8h30 à 16h30

Avant toute inscription, les familles doivent remplir un dossier administratif.

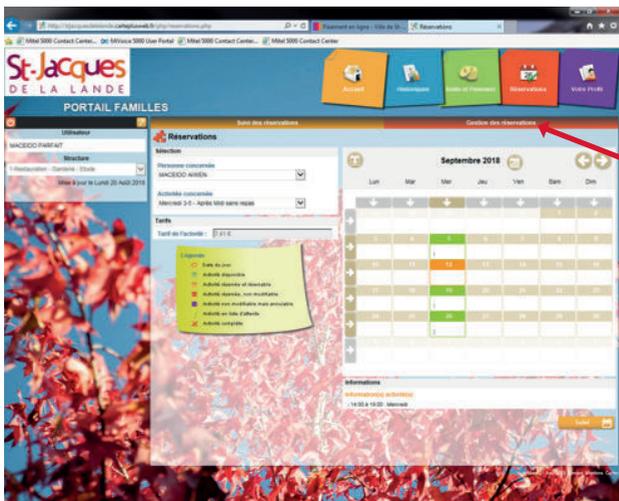
### Documents à fournir :

- Carnet de santé de l'enfant attestant de la validité des vaccins obligatoires
- Certificat médical de contre-indications (régime, allergies, ...) si nécessaire
- Attestation individuelle d'assurance extra-scolaire
- Livret de famille
- Fiche d'inscription (incluant la fiche sanitaire de liaison) dûment remplie et signée par les parents (**À RENOUELER TOUS LES ANS**)
- Approbation du règlement intérieur
- Attestation de paiement CAF

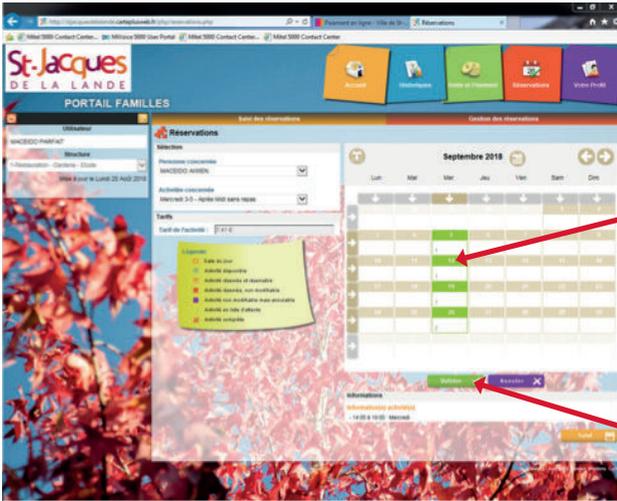
# SUPPRIMER UNE RESERVATION ALSH



CLIC !



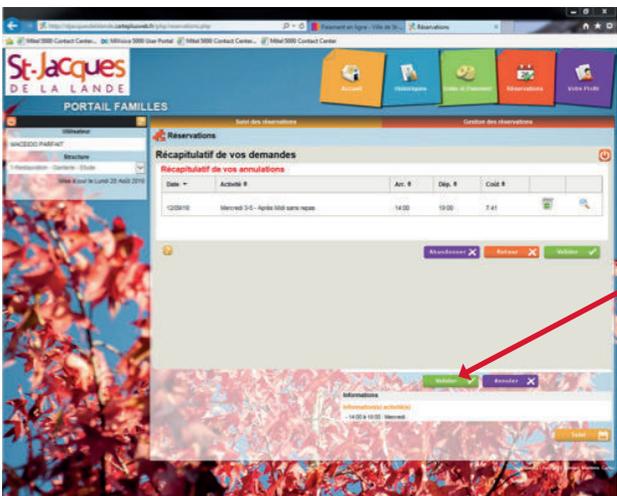
CLIC !



**CLIC !**  
sur la journée  
qu'on veut  
annuler

puis valider

Une fenêtre apparaît, bien vérifier  
les dates sélectionnées puis valider.



Bien vérifier  
les dates  
sélectionnées  
puis « valider »

St-Jacques  
DE LA LANDE

[www.st-jacques.fr](http://www.st-jacques.fr)

